



SCP ABEILLE GASCOIN
Commissaires de Justice
associés

4 rue Stanislas Torrents
13006 MARSEILLE

Tel : 04 91 53 70 07
Fax : 04 91 37 51 10



contact@actsud-huissiers.fr



Paiement en Ligne
www.actsud.fr



Paiement par Virement
FR76 1460 7002 2600 2626 0910
468
BIC : CCBPFRPPMAR

**ACTE DE
COMMISSAIRE
DE
JUSTICE**

EXPEDITION


**COMMISSAIRES
DE JUSTICE**

Référence Etude :
RS 21 09 0592 / RG / 3255

PROCES-VERBAL AMPLIATIF DE DESCRIPTION ET DE SUPERFICIE

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ ET LE SEPT JANVIER

A LA REQUÊTE DE :

SA LYONNAISE DE BANQUE, banque au capital de 290 568 363 euros, immatriculée au RCS de LYON sous le n° 954 507 976, ayant son siège social 8 rue de la République à LYON 1er (69001), agissant poursuites et diligences de son directeur général domicilié en cette qualité audit siège,

Ayant pour avocat SCP ROUSSEL - CABAYE, constitué pour le présent et ses suites

AGISSANT EN VERTU :

un arrêt contradictoire rendu par la Cour d'Appel de Grenoble le 08/10/2024, et notifié à l'avocat le 18/10/2024 (Numéro RG 24/00779)

un arrêt contradictoire rendu par la Cour d'Appel de Grenoble le 08/10/2024, et notifié à l'avocat le 18/10/2024 (Numéro RG 24/00778)

un jugement contradictoire en premier ressort rendu par le Juge de l'exécution du Tribunal judiciaire de Gap le 07/12/2023, et notifié à l'avocat le 20/12/2023 (RG 22/00064)

un jugement contradictoire en premier ressort rendu par le Juge de l'exécution du Tribunal judiciaire de Gap le 07/12/2023, et notifié à l'avocat le 20/12/2023 (RG 22/00065)

un jugement contradictoire en premier ressort rendu par le Juge de l'exécution du Tribunal judiciaire de Gap le 07/12/2023, et notifié à l'avocat le 20/12/2023 (RG 22/00066)

un arrêt contradictoire rendu par la Cour d'Appel de Grenoble le 08/10/2024, et notifié à l'avocat le 18/10/2024 (Numéro RG 24/00776)

Et suite à un commandement aux fins de saisie immobilière signifié par Me Julie ASTRUC, commissaire de justice à SERRES, en date du 15 octobre 2024, resté sans effet depuis plus de huit jours,

Et suite à un Procès-verbal de description et de superficie par acte de notre ministère en date du 26 novembre 2024,

Nous, Philippe ABEILLE, commissaire de justice associé de la SCP ABEILLE GASCOIN, titulaire d'un office de commissaire de justice à la résidence de Marseille, et y exerçant, 4 rue Stanislas Torrents,

Recevons ce jour l'information du locataire et amplions notre procès-verbal initial du 26 novembre 2024 en y ajoutant les éléments suivants :

SITUATION LOCATIVE

Le titulaire du bail commercial est HOTELIERE MASSILI APPART, inscrite au RCS de Cannes sous le numéro 833 453 376, dont le siège social est 1200 avenue du Dr Maurice Donat, à MOUGINS (06250).

Le loyer annuel est de 4 073 € HT, réévalué en 2024.

Le syndic est THE NEW AGENCY LA NOUVELLE AGENCE, dont le siège social est 12B place des États-Unis à Château-Thierry (02400).

Sur quoi j'ai dressé le présent procès-verbal pour faire et valoir ce que de droit.

Cout du présent acte

Honoraires	98,12 €
Transport	11,28 €
HT	109,40 €
TVA	21,88 €
TTC	131,28 €

